

Au dessous, blason, sur lequel est un chêne; — casque et lambrequins; de chaque côté une tête de mort placée sur deux fémurs en sautoir; puis ces mots inscrits plus bas :

### LE PÈRE A SON FILZ

Et le quatrain suivant :

COMME VNE BELLE FLEVR QVI COMENÇOIT A NAISTRE,  
QVE L'ORAGE VENDEVX A FAICT TVMBER A BAS.  
AINSI TV T'ES RVÉ MON FILZ SOVBZ LE TRESPAS,  
O MALICE DES EAVLX QVAND TV COMANÇOIS D'ESTRE.

L'*Armorial du Lyonnais* mentionne trois familles de Rochefort.

Après les Rochefort de Saint-Jean-de-Vestre et les différentes branches des Rochefort-Lavalette (de Cenas, d'Esparcieu et de Mallevaile), vient la famille consulaire de Rochefort, dont le blason est : *D'or au chêne de sinople fruité d'or*, et pour devise : *Nec fulmen*.

Cette famille compte bon nombre de conseillers de ville, presque tous plusieurs fois appelés à ces importantes fonctions, depuis la fin du xiv<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du xvi<sup>e</sup>.

Le plus ancien membre connu est Guienot de Rochefort, drapier, mentionné au syndicat de 1370. On trouve ensuite les conseillers suivants : Humbert (1388, 90, 92, 97, 99); Claude (1467, 68, 73, 76, 77); Jean (1484, 85, 91, 95, 99. 1500), tous trois drapiers, mentionnés dans les *Origines des familles consulaires*, de Vital de Valous, comme ayant : « le « premier, par mandement du 16 novembre 1389, reçu la « somme de 32 fr. 1/2, prix de cinq aulnes d'écarlate rouge « donnée au bailli pour accompagner le consulat à l'entrée « du roi ; le second comme ayant vendu au prix de 24 écus